

Une coquette somme pour la poule noire du Berry



De gauche à droite: Jean Delavergne, Francis Lasne, Nicolas Forissier, Jacques Aubourg

Une vingtaine de personnes avait fait le déplacement mardi après-midi jusqu'à la ferme de Francis Lasne, située au lieudit la Preugne, plus près du bourg de Pouligny Saint Martin que de celui de Briantes. Le chemin en a été rendu aisé par la pose de panneaux à chaque tournant, indiquant la vocation avicole du lieu: l'élevage de la poule noire du Berry.

La signature d'une convention faisait là suite à la décision de la région Centre, personnifiée par Jean Delavergne, d'accorder au club français de la poule noire du Berry (175 adhérents), que préside Francis Lasne (présents également: Robert Langlois, vice-président, et André Jamet, secrétaire) la coquette somme de 143 700 euros. Répondant en cela à une sollicitation émanant du syndicat mixte du pays de La Châtre en Berry, personnifié par Nicolas Forissier, son président, maire de La Châtre.

"Cette subvention, c'est le ballon d'oxygène qu'il nous fallait, a déclaré Francis Lasne. Elle tombe à pic. Elle nous retire un souci de financement qui nous aurait taraudé tant que nous n'aurions pas atteint un certain seuil. La région montre ainsi qu'elle est sensible aux produits de notre terroir. Cet argent servira à couvrir les frais occasionnés (30 à 35 000 euros chaque année) par l'apport de lots de poussins expédiés à sept éleveurs, bientôt huit, par le centre de sélection d'une vingtaine de races de volailles de Béchanne, à Saint Etienne du Bois, dans la Bresse. Je pense qu'on va maintenant pouvoir souffler un petit moment."

"Nous n'essayons pas de sauvegarder mais de faire vivre une filière animale ou végétale parmi d'autres, telles celles du mouton berrichon, de l'âne grand noir du Berry ou du genouillet. Parce que derrière ces activités, il y a une philosophie qui nous laisse affirmer que ce patrimoine vi-

vant, ce capital naturel, sont des symboles de notre identité dans une société qui adopte trop souvent des normes artificielles. C'est une conception de la défense de notre territoire, un amour du monde rural. Il s'agit ensuite de fonder un modèle économique dans un temps il est vrai peu favorable à cette démarche, mais j'espère que nous nous inscrirons dans d'autres actions allant dans ce sens."

Président de l'Union des ressources génétiques de la région Centre (U.R.G.C.), Jacques Aubourg a rappelé: "Il y a une dizaine de races de poule noire en France. Il nous faut bien comprendre que si celle du Berry se distingue parmi toutes, elle deviendra l'ambassadrice de notre province. La poule noire est-elle sous perfusion au point que ses promoteurs demeurent condamnés à recevoir en permanence de l'argent public? Il vaudrait mieux passer par la baisse du prix d'achat des lots de poussins. Car cette forme d'élevage restera toujours au creux d'une niche locale ayant pour but d'exprimer le goût de notre terroir."

Pour Jean Delavergne, "cette entreprise particulière doit en effet participer de l'économie locale. C'est une volonté politique que nous avons, que nous concevons dans une solidarité sans faille avec le "fond sud". C'est une rencontre entre les besoins d'un pays et les orientations de la région. Tant que nous oeuvrerons ainsi, les gens n'auront pas l'impression d'avoir la même chose tous les jours dans leurs assiettes, restant ouverts au monde mais cédant moins à l'uniformité qui les assaille. C'est une aide au démarrage, avec la satisfaction de constater que des jeunes se lancent dans cette filière de la poule noire."

Pour plus de renseignements,
s'adresser à Francis Lasne - 06 47 02 69 06 - ou à André Jamet - 02 54 30 85 15.

Denis BONNET L'Echo La Marseillaise du 11 décembre 2014